



103923

ORDONNANCE

Casablanca, le 18 février 2022....

Mme SARA BENCHEKROUN

N°11 Dossier TUPAS 1039 23

Nécessité de reprise CC7 sur 22 datant de
2014 = Joint dento-prothétique non adaptée
limite cervicale à reprendre
Gingivite sur 22
Perte de substance céramique -

Pour toutes ces raisons, merci de faire valoir
ce que se doit,

Dr. BRITEL KENZA
Chirurgien Dentiste

Route d'El Jadida Km 30 Lotissement
Rajae 1 Etage Had Soualem

05 22 96 48 79

Dr Britel